

<h1>— HEAD Genève</h1>	<p>Master of arts HES-SO en arts visuels ECAV, Sierre / ECAL, Lausanne / HEAD, Genève</p> <p>Orientations CCC, TRANS, Work.Master</p> <p>DESCRIPTIF DE MODULE</p> <p>Année académique : 2018-2019</p>	 <p>Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale Fachhochschule Westschweiz University of Applied Sciences Western Switzerland</p>
Domaine	Arts visuels	
Filière	Master Arts visuels, orientations CCC, TRANS, Work.Master	
Titre du module	Pratiques et recherches 2 – préparation à la Master Thesis	
Type de module	Module d'approfondissement individuel – Module obligatoire*	
Code	AC 22.12	
Type de formation	Master	
Crédits ECTS	12 ECTS	
Semestre	semestre M1	
Lieu	HEAD-Genève	
Prérequis	Avoir validé le module Pratiques et recherches 1 – préparation à la Master Thesis	
Langues principales	Français / Anglais	
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	Formuler un projet artistique, en définir les grandes lignes en l'inscrivant dans un horizon problématique déterminé. Etre en mesure d'identifier les questions liées au Master Thesis, d'amorcer une recherche, d'expérimenter et de collecter les archives et documents nécessaires à l'élaboration des phases suivantes du travail de mémoire et de projets artistiques.	
Contenu et formes d'enseignement	Dans la phase préparatoire de la Master Thesis, la poursuite du travail se fait en vue de la réalisation du projet de recherche artistique. Il s'appuie sur des cours séminaire de méthodologie de rédaction ainsi que des séances de tutorat individuelles ou collectives pour le suivi du mémoire.	
Modalités d'évaluation et validation	Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale par le ou les professeurs responsables du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité aux cours et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. L'évaluation met l'accent sur la qualité de la recherche dans sa réalisation (soin de la langue écrite et orale, précision du vocabulaire, langage soutenu et spécifique, structuration des présentations orales, adéquation du dispositif de présentation avec les arguments théoriques et la réalisation par les moyens de la reproduction technique). Les évaluations sont exprimées par une appréciation « acquis », « remédiation » ou « non acquis ». Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.	
Modalités de remédiation et de répétition	Remédiation : si le résultat de l'évaluation est légèrement insuffisant, l'étudiant peut bénéficier d'une session de remédiation. La remédiation consiste en un travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant concerné dans un délai inscrit au calendrier académique. Lorsque les résultats de la remédiation sont jugés suffisants par le responsable du module et l'équipe pédagogique, les crédits sont alloués. Répétition : si les crédits du module ne sont pas acquis, le module doit être répété dès que possible, en principe au semestre suivant. Pas de remédiation possible pour un module répété.	
Enseignants	Les équipes enseignantes des orientations	
Nom du responsable du module	Doreen Mende, Marianne Guarino-Huet, Olivier Desvoignes et Laurent Schmid	
Descriptif validé le	30.06.2017	
Par	Lysianne Léchet Hirt, responsable de la coordination de l'enseignement	

*Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 23, 24 et 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 15 juillet 2014